

SPÉCIAL SOCIAL CLASSE FIN D'ANNÉE : TOME 2!

déc 21/janv 22

Vous connaissiez Arnac-La-Poste ? Et bien maintenant vous connaîtrez Arnaque les Postier-es !

On vous explique...

Le Cogas du 8 juillet 2021 a validé un accord de principe sur une redistribution financière du budget social non consommé au 31 décembre.

La Poste se gargarisait, ainsi que certaines O.S. lors du Cogas du 25 novembre dernier qu'un chèque cadeau de 40 euros pour les classes I et II et 30 euros pour la classe III et groupe A, serait envoyé aux alentours du 15 décembre.

C'était sans compter sur les couacs en série, erreurs d'adressage, problème d'acheminement, sic... pas terrible pour une boîte comme La Poste.

À ce sujet, si vous n'avez pas reçu vos chèques cadeaux n'oubliez pas de le signaler à la Poste, la DNAS (Direction Nationale des Affaires Sociales) et auprès de SUD PTT de votre département qui fera le maximum pour que vous puissiez les recevoir.

Mais ce n'est pas le plus grave...

L'an dernier, malgré un suivi budgétaire régulier un tour de passe-passe a permis à La Poste de récupérer 8 millions d'euros, parce que le budget social n'a pas été redistribué aux postier-es. (covid oblige). Nous l'avons dénoncé.

Rebelote cette année !

Et nous l'avons encore dénoncé. Au 30 septembre seulement 60 % du budget était consommé.

Le 20 décembre, La Poste nous annonce un redéploiement exceptionnel sous forme d'une nouvelle opération de cartes cadeaux (E-carte, Box et places de ciné) le 22 décembre pour un montant de 2 millions d'euros, qui ne concernera pas tous les postiers (ce sont des enveloppes fermées qui concerne seulement 23 % des postier-es), et un demi-million reversé à quelques associations, tout

cela sans passer par un Cogas !

Et ils osent tout, seulement 97 % du budget sera dépensé. Donc, 3 % seront reversés dans les comptes de La Poste.

Petit calcul : 170 Millions d'euros de budget social en 2021 X 3 % = 5,1 millions d'euros seront reversés dans les comptes de La Poste.



SCANDALEUX.

5,1 + 2,5 = 7,6 Millions auraient dû être ajoutés aux 6,5 millions redistribués sous forme de chèque cadeau.

C'est donc 14,1 millions d'euros qui auraient dû être consacrés à l'opération chèques cadeaux pour tous les postier-es. Ce n'est pas 40 et 30 euros, mais 90 et 70 euros que les postier-es auraient dû percevoir.

Sud
Solidaires

**Fédération des activités postales
et de télécommunications**

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

01 44 62 12 00

www.sudptt.org

@fdSudPTT

sudptt@sudptt.fr

f @federationSudptt

📷 federation.sudptt

Union
syndicale
Solidaires